

Le Programme O³

Termes de référence pour l'élaboration des directives pour l'hébergement local de programmes d'éducation complète à la sexualité (ECS) et d'éducation pour la santé et de formation des enseignants connexes

I. Contexte

L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) est un institut de catégorie I créé par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999 et mandaté pour renforcer la politique et le développement des enseignants en Afrique. L'éducation pour la santé, la formation des enseignants et l'amélioration des institutions de formation des enseignants figurent parmi les principaux sous-domaines d'intérêt du développement des capacités. Dans le cadre du domaine de l'éducation pour la santé, le programme O³ soutient la prestation d'une ECS et d'une éducation pour la santé et le bien-être de haute qualité qui permettent aux adolescents, aux jeunes et aux établissements scolaires de développer leur résilience face aux pandémies telles que le SIDA et la COVID-19, en réduisant les grossesses précoces et non désirées et en éliminant la violence basée sur le genre.

Le programme vise 24,9 millions d'apprenants dans 72.000 écoles primaires et secondaires ; 51.000 futurs enseignants en formation initiale ; 402.000 enseignants en service et 30,5 millions de parents/tuteurs, chefs religieux et jeunes non scolarisés grâce à des activités d'engagement communautaire et 10 millions de jeunes via le site web [Young People Today](#) et les plateformes de médias sociaux comme [Hello Ado](#). Dans la région africaine, le programme est mis en œuvre dans les sous régions d'Afrique occidentale et centrale (AOC) et Afrique orientale et australe (AOA) en étroite collaboration entre les bureaux régionaux de l'UNESCO, le Siège de l'UNESCO et l'IIRCA.

Les concepteurs techno-pédagogiques ont élaboré des divers cours basés sur le contenu fourni par les experts en matière en ECS, et d'autres cours sont prévus dans un proche avenir. Certains de ces cours visent à développer la capacité des enseignants à dispenser une ECS de haute qualité et d'autres s'adressent aux adolescents, aux parents et à d'autres parties prenantes essentielles. Pour atteindre les bénéficiaires ciblés, diverses modalités d'enseignement-apprentissage à grande échelle (y compris l'apprentissage en ligne, à distance et mixte) sont expérimentées pour mettre en œuvre le programme tout en garantissant la qualité et la pérennité. La prestation du programme devra s'aligner sur les besoins, les attentes, les opportunités, les supports et dispositifs technologiques disponibles dans les pays bénéficiaires, et sa mise en œuvre se fera en étroite collaboration avec les institutions de ces pays. Une étude diagnostique des plateformes de formation numérique et à distance (connues en anglais comme *Learning Management System-LMS* ou *Virtual Learning Environment-VLE*) existants dans les établissements publics de formation initiale et continue des enseignants en Afrique subsaharienne a été menée afin d'évaluer la collaboration potentielle avec des institutions disposant de plateforme de formation numérique susceptibles d'héberger des programmes à grande échelle de renforcement des capacités des enseignants en matière d'ECS et d'éducation pour la santé et le bien-être. À la lumière des résultats

et des recommandations de cette étude, des directives pour l'hébergement des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de formation des enseignants seront élaborées au niveau local afin d'établir une orientation et des attentes partagées entre les parties prenantes.

II. Objet de la mission

L'élaboration des directives pour l'hébergement au niveau local des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de formation des enseignants vise à favoriser une compréhension commune entre les institutions de formations des enseignants impliquées et l'UNESCO, sur les normes des plateformes de formation numérique et à distance ainsi que les conditions d'hébergement des programmes pour atteindre l'objectif visé dans la mise en œuvre du programme O³. Les directives indiqueront également les tâches et les étapes à suivre par des parties prenantes collaboratrices pour un bénéfice mutuel.

III. Objectifs des directives pour l'hébergement local de programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants connexe

Les objectifs des directives pour l'hébergement des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants sur ces thématiques sont les suivants :

- (i) Définir des normes pour une expérience d'apprentissage de haute qualité dans la prestation des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et le renforcement des capacités des enseignants via les plateformes de formation numériques disponibles dans les institutions collaboratrices ;
- (ii) Fournir une norme commune pour l'hébergement des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation à la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants connexe dispensés via les plateformes de formation numériques disponibles dans les institutions collaboratrices ;
- (iii) Servir de référence pour une réponse conjointe aux risques identifiés liés à la prestation des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants connexe via les plateformes de formation numériques disponibles dans les institutions collaboratrices ;
- (iv) Aider à tirer profit des opportunités existantes pour répondre aux besoins identifiés et héberger des programmes d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants à grande échelle ;

- (v) Aider à développer une réponse commune aux besoins identifiés par les différentes parties prenantes.

IV. La participation des parties prenantes

Les directives pour l'hébergement des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants seront élaborées par l'équipe/le cabinet de consultants en étroite collaboration avec les parties prenantes ciblés. La participation des parties prenantes clés est essentielle et devrait commencer dès le début et se poursuivre jusqu'à la fin de la mission. Le cabinet sélectionné pour la mission travaillera en étroite collaboration avec les membres du programme O³ et les gestionnaires des plateformes de formation numériques dans les institutions ciblées pour une collaboration dans la prestation des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants à grande échelle.

V. Utilisateurs potentiels des directives

Les directives seront principalement utilisées par les établissements de formation des enseignants qui ont été identifiés pour avoir des plateformes de formation numérique pouvant être utilisées pour héberger des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants ainsi que l'équipe du Programme O³ de l'UNESCO. Les établissements de formation des enseignants incluent ceux qui ont été recommandés dans le rapport d'analyse diagnostique des plateformes de formation numérique dans les institutions de formation des enseignants en Afrique subsaharienne. Les principaux groupes cibles au sein de ces institutions sont les gestionnaires/administrateurs des plateformes de formation numérique institutionnelles et les chefs/directeurs de ces institutions. Quant au groupe clé cible au sein de l'équipe du Programme O³, il comprend, mais sans s'y limiter, les concepteurs techno-pédagogiques qui ont élaboré les cours divers destinés à être hébergés via les plateformes de formation numérique dans les institutions de formation/éducation des enseignants.

VI. La portée de la mission

Les directives préciseront les normes et l'utilisation des plateformes de formation numériques dans les institutions collaboratrices pour permettre une prestation des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants. Le cabinet sélectionné sera responsable de :

Tâche 1 : élaborer l'ébauche/le plan (en anglais et en français) des directives pour l'hébergement des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants. Les activités clés comprendront :

- Se familiariser avec les résultats et les recommandations de l'analyse des plateformes de formation numériques des institutions collaboratrices

- Tenir un dialogue régulier avec les concepteurs techno-pédagogiques des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de renforcement des capacités des enseignants pour une meilleure compréhension de la portée de la mission
- Développer une ébauche/un plan (en anglais et en français) des directives ;
- Présenter l'ébauche/le plan des directives aux représentants des parties prenantes pour approbation ;
- Modifier l'ébauche/le plan des directives à la lumière des commentaires reçus des représentants des parties prenantes.

Tâche 2 : élaborer la première version des directives (en anglais et en français) à la lumière de l'ébauche/plan convenu, des conclusions et des recommandations de l'analyse des plateformes de formation numériques dans les établissements de formation des enseignants en Afrique subsaharienne. Les activités clés comprendront :

- Produire la première version des directives (en anglais et en français) à la lumière de l'ébauche/plan convenu et sur la base des conclusions et des recommandations de l'analyse des plateformes de formation numériques dans les établissements de formation des enseignants en Afrique subsaharienne.
- Tenir un dialogue régulier avec les principales parties prenantes tout au long du processus de production de la première version des directives

Tâche 3 : présenter les directives aux principales parties prenantes de la collaboration potentielle pour validation et modifier les directives conformément aux commentaires reçus

Les activités clés comprendront :

- Diffuser la première version des directives parmi les principales parties prenantes ciblées pour la collaboration potentielle ;
- Animer deux webinaires de validation (en anglais et en français) avec des représentants d'institutions ciblées pour la collaboration potentielle;
- Soumettre les versions finales des directives (en anglais et en français) éditées à la lumière des commentaires reçus des principales parties prenantes ciblées pour la collaboration potentielle.

VII. Résultats attendus (livrables)

Le cabinet sélectionné pour la mission produira et soumettra les livrables suivants :

- La première version de l'ébauche/le plan des directives (en anglais et en français) ;
- Les versions révisées de l'ébauche/le plan des directives (révisées à la lumière des commentaires reçus des principales parties prenantes ciblées dans la collaboration potentielle) ;
- Un rapport d'édition de de l'ébauche/du plan ;
- Les premières versions des directives (en anglais et en français) ;
- Une note des commentaires reçus lors des deux webinaires de validation ;
- Les versions finales des directives (en anglais et en français) éditées à la lumière des commentaires reçus lors des webinaires de validation
- Un rapport d'édition des directives dans leurs versions finales

VIII. Compétences et qualifications essentielles de l'équipe de consultants proposée

- Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le développement et la gestion des plateformes de formation numérique et à distance dans le contexte africain ;
- Au moins un master dans le domaine de la formation numérique et à distance, technologie de l'information, éducation en ligne et à distance, technologie éducative ou dans un domaine connexe. Un doctorat en formation numérique et à distance, technologie de l'information, éducation en ligne et à distance, technologie éducative ou dans un domaine connexe est un atout supplémentaire ;
- Expérience en animation d'événements en ligne tels que des webinaires ;
- Expérience en utilisation des approches actives d'enseignement et d'apprentissage centrées sur l'apprenant et d'utilisation des résultats des recherches pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement ;
- Excellente compétence écrite et orale en anglais et en français (au moins un membre de l'équipe qui est compétent en anglais et un membre de l'équipe qui est compétent en français) ;
- La capacité de livrer les résultats de bonne qualité dans un délai déterminé ;

- Agilité pour répondre aux besoins et attentes changeants des parties prenantes ;
- La connaissance et la compréhension des risques et défis potentiels auxquels la collaboration peut être confrontée est un atout supplémentaire ;
- Une expérience des projets et programmes similaires au sein des Nations Unies et d'autres grandes organisations multilatérales est un atout supplémentaire.

IX. Calendrier et plan de travail provisoire

La durée de la mission sera de 30 jours ouvrables :

Tâche	Délai	Livrables
Tâche 1 : élaborer deux ébauches/ plans (en anglais et en français) des directives pour l'hébergement local des programmes à grande échelle d'ECS, d'éducation pour la santé et le bien-être et de développement des capacités des enseignants connexe.	2 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières versions des deux ébauches/ plans (en anglais et en français) • Les versions révisées des deux ébauches/ plans (en anglais et en français) des directives • Le rapport d'édition de deux ébauches/ plans
Tâche 2 : élaborer la première version des directives (en anglais et en français)	20 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières versions des directives (en anglais et en français)
Tâche 3 : présenter les directives aux principales parties prenantes pour validation et modifier les directives conformément aux commentaires reçus	8 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Une note des commentaires reçus lors des deux webinaires de validation ; • Les versions finales des directives en anglais et en français) éditées à la lumière des commentaires reçus lors des webinaires de validation • Un rapport d'édition des directives dans leurs versions finales

X. Processus de dépôt de candidatures et date limite

Seules les offres soumises par des sociétés/institutions légalement enregistrées seront prises en considération. Les sociétés/institutions souhaitant être considérées pour cette mission doivent soumettre leurs candidatures à info.iicba@unesco.org et copier b.nkuyubwatsi@unesco.org en utilisant *Les directives pour l'hébergement local de programmes* comme objet du courriel de dépôt de candidature. Une candidature complète doit être soumise en un seul document comprenant **D) une proposition technique** constituée 1) du profil du cabinet/société/institution; 2) de la courte biographie des membres de l'équipe proposée ; 3) d'une explication de l'adéquation du cabinet/société/institution et de l'équipe proposée pour la mission (y compris une indication/une brève explication des travaux antérieurs relatifs effectués), 4) d'une méthodologie

qui détaille comment chacun des livrables sera développé et soumis, comment le travail sera abordé en tenant compte de la participation des parties prenantes, d'un plan de travail réaliste lié aux livrables et indiquant une répartition claire des tâches entre les membres de l'équipe proposée 5) des CV des membres clés de l'équipe proposée **II) une proposition financière** qui détaille les honoraires pour la réalisation de la mission. Les candidatures complètes rédigées en anglais ou en français doivent être soumises au plus tard le **29 novembre 2021**. Pour toute question relative à cet appel, veuillez envoyer un e-mail à b.nkuyubwatsi@unesco.org